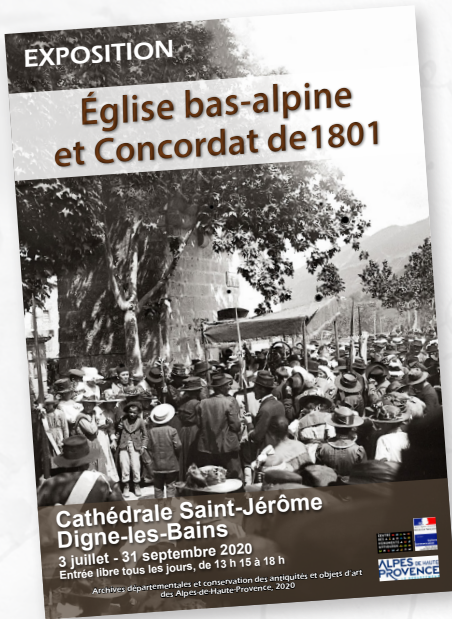


*Les Archives départementales racontent...*

# Église bas-alpine & Concordat de 1801

## Destructions révolutionnaires



**Être capable d'imaginer les bouleversements nés de la Révolution de 1789 relève du défi.** Durant cette période, brève à l'échelle de l'Histoire, l'Église de France vit une expérience douloureuse dont elle se remet avec peine après la signature en 1801, entre la République et le Saint-Siège, d'un Concordat, point final du schisme religieux.

La suppression des privilèges durant la nuit du 4 août 1789, puis la nationalisation des biens et la Constitution civile du clergé ont détruit l'ordre et créé un corps de fonctionnaires - les « jureurs » -, mais aussi un clergé réfractaire formé de ceux qui refusent de prêter serment à la nation, à la loi et au roi.

**En 1801, les églises bas-alpines portent les stigmates des dix années qui ont précédé.** Rares sont les vases sacrés qui ont échappé à la convoitise de la République, avide de métaux précieux pour résoudre la crise économique et financer la guerre. En l'an 2, au plus fort de la Révolution, 4 kg d'or et 192 kg d'argent sont collectés dans les communes du district de Forcalquier : croix, statues, cœur et surtout calices, patènes, ciboires, ostensoirs ont été fondus.

Le « *vandalisme révolutionnaire* », que dénonce plus tard, en août 1794, l'abbé Grégoire, pourtant acquis à la Révolution, est encouragé dès 1793 par Dherbez-Latour, représentant de la Convention en mission dans le département et originaire de Barcelonnette. Méthodique et routinier, le vandalisme se traduit par la destruction matérielle de mobilier, de tableaux, voire d'intérieurs complets d'église. À Méolans, le tableau « *a été criblé de coups d'épée* » ; dans l'église de Corbières : **« Tout a été ou enlevé, ou brûlé ; on n'y a absolument rien laissé, pas un fil, pas un clou, pas un morceau de bois. Il n'y est resté que les quatre murs, encore ont-ils été bien mutilés »**, dénonce le curé en 1807.

Des communautés résistent à la pression révolutionnaire. Le 17 thermidor an 6 (4 août 1798), un fonctionnaire d'Annot dénonce le « fanatisme » religieux qui s'est manifesté à Méailles, le 25 juillet, jour de romérage : *« On s'est permis de faire la procession et de porter le buste de saint Jacques et de la Vierge. Quelques soi-disant pénitents blancs y ont assisté avec leur habit »*.

**En 1801, c'est une Église qui est à reconstruire, avec un clergé et des lieux de cultes décents.** Dès son arrivée dans le diocèse en 1805, le deuxième évêque concordataire, Mgr Miollis, y consacre toute son énergie.



Buste-reliquaire de saint Jacques : un des objets qui a traversé la Révolution. Toujours visible en l'église de Méailles, il est montré durant l'exposition estivale à la cathédrale Saint-Jérôme.

© Région Sud, inventaire général du patrimoine, Françoise Baussan

\* Ce billet est assuré par Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales des Alpes de Haute-Provence.